



181099 - Le statut de la salutation à la mosquée

question

La salutation à la mosquée constitue-t-elle un devoir?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Le fait de saluer la mosquée est une sunna selon la plupart des ulémas. Certains d'entre eux ont raconté que cela fait l'objet d'un consensus en leur sein.

D'après Abou Qatadah (P.A.a) le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a dit: **quand l'un d'entre vous entre dans une mosquée, qu'il ne s'assoie avant d'accomplir deux raka'a** (rapporté par al-Bokhari, 1167) et par Mouslim, 714).

An-Nawawi (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit: **Les ulémas sont tous d'avis qu'il est recommandé de saluer la mosquée et qu'il est réprouvé de s'asseoir avant de le faire en l'absence d'une excuse, compte tenu du hadith d'Abou Qatadah qui est explicite dans le sens de l'interdiction.** Extrait d'al-madjmou' (3/544).

Al-Hafidz ibn Hadjar (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit: **les imams habilités à exercer la consultance religieuse sont tous d'avis que l'ordre relatif au salut à faire à la mosquée exprime une recommandation. Ibn Battal a rapporté d'après les littéralistes (partisans du sens apparent) que l'ordre exprime un devoir. La déclaration d'Ibn Hazm va dans le sens contraire.** Extrait de Fateh al-Bari (1/538-539). Voir al-Mouhalla (2/7).

On lit dans la fatwa n° 7/137 de la Commission Permanente : «La Sunna veut que celui qui entre dans une mosquée à un moment quelconque effectue la salutation de la mosquée, vu la portée générale de la parole du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) **quand l'un d'entre vous**



entre dans une mosquée, qu'il ne s'assoie avant d'accomplir deux raka'a (rapporté par al-Bokhari et par Mouslim).

Cheikh Ibn Outhaymine (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit : l'avis selon lequel la salutation à la mosquée est un devoir est très fort. Cependant, il est plus compréhensible de soutenir qu'il s'agit d'une forte recommandation. Le savoir appartient à Allah Très haut. Extrait de Madjmou' al-Fatwa (14/354).

Allah le sait mieux.